

pas le placement immédiat ou prochain dans les affaires.

Un titre assez mal défini "autres dettes" accuse une augmentation de \$420,000. C'est sous ce titre que la plupart des banques inscrivent leurs dividendes non payés et, dans le cas actuel, cette augmentation représente principalement les dividendes payables au 1er mars par un certain nombre de banques, dont l'exercice se termine soit au 1er mars soit au 1er septembre.

L'encaisse des banques en espèces a diminué de \$400,000, pas autant qu'on aurait pu le supposer, étant donné que plusieurs de nos institutions de crédit devaient acheter, en or, des titres du dernier emprunt des Etats-Unis. L'or que le trésor des Etats-Unis a reçu en paiement de ces titres ne vient donc pas de chez nous, ou du moins que pour une partie infime. L'encaisse en billets du gouvernement fédéral est en augmentation de \$300,000, preuve que l'on n'a pas cherché à convertir en or, aux dépens du trésor fédéral, les billets que nos banques avaient en caisse. Ajoutons, pour compléter l'analyse des chiffres donnés par les banques, au point de vue de la souscription de l'emprunt des Etats-Unis, que le compte créancier de nos banques avec les Etats-Unis a diminué de \$340,000. On peut supposer que cette somme avec celle qui manque à notre encaisse métallique, a été employée à acheter des titres de l'emprunt en question, pour un montant inférieur à \$1,000,000; mais que nos banques n'ont pas fait cette opération pour leur propre compte, car le chiffre des valeurs mobilières qu'elles ont en portefeuille n'a augmenté que d'environ \$200,000.

A la suite de l'inspection semi-annuelle et de l'apurement des comptes des banques dont l'exercice est clos le 1er mars, un bon nombre de comptes portés à l'avoir comme étant en souffrance, ont été passés à profits et pertes; le compte des effets en souffrance s'en trouve diminué de \$200,000.

Une augmentation de \$124,000 dans la valeur des immeubles devenus la propriété des banques pour couvrir des comptes non-payés, est créditée presque entièrement à la banque de Montréal, à la banque des Marchands et à la banque du Peuple. Il est probable que la valeur portée à l'avoir ne représente que le coût réel de ces propriétés et non pas une évaluation spéculative. Quant à ce qui concerne la banque du Peuple, nous savons qu'elle a dû racheter au shérif, en février, qua-

tre ou cinq propriétés sur lesquelles elle avait hypothèque et dont plusieurs, d'ailleurs, ont déjà été revendues avec bénéfice.

En somme, la lecture des chiffres du tableau de la situation des banques laisse l'impression que les affaires ne sont guère plus actives que le mois précédent, et que les négociants en gros ont dû se soigner largement pour que les billets de leurs clients ne restassent pas en souffrance.

Voici un tableau comparatif résumé de la situation des banques au 31 janvier et au 28 février 1895 :

	PASSIF.	31 janvier 1895	28 février 1895
Capital versé.....		\$61,685,329	61,687,571
Réserves.....		27,515,341	27,545,341
Circulation.....		\$28,917,276	\$28,315,434
Dépôts des gouvernements.....		8,503,028	87,54,475
Dépôts publics remb. à demande.....		66,601,119	64,555,408
Dépôts publics remboursables après avis.....		114,269,862	115,083,710
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....		69,103	67,981
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....		3,384,740	2,999,779
Balances dues à d'autres banques au Canada.....		151,324	234,293
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....		153,708	156,427
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....		3,627,031	3,691,063
Autres dettes.....		268,431	781,024
Totaux, passif.....		\$225,945,606	\$225,139,473
	ACTIF.		
Espèces.....		\$ 8,466,410	\$ 8,058,278
Billets du Dominion.....		15,579,051	15,863,550
Dépôts en garantie de la circulation.....		1,810,736	1,812,301
Billets et chèques d'autres banques.....		6,935,631	5,865,781
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....		69,103	217,728
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....		3,653,529	3,305,977
Dû à d'autres banques sur échanges journaliers.....		96,441	169,637
Balances dues par banques étrangères.....		23,949,166	23,508,848
Balances dues par banques anglaises.....		3,452,532	3,106,880
Obligations fédérales.....		3,096,674	3,096,917
Valeurs mobilières.....		18,238,007	18,447,476
Prêts sur titres et valeurs		18,056,905	18,054,628
Escomptes et avances en cours.....		193,754,865	195,622,122
Prêts aux gouvernements		1,100,140	1,277,675
Effets en souffrances.....		3,496,348	3,216,112
Immeubles.....		927,269	1,051,068
Hypothèques.....		575,028	564,182
Immeubles occupés par les banques.....		5,486,265	5,482,995
Autres valeurs.....		2,058,462	1,932,393
Totaux, actif.....		\$310,742,757	\$310,684,728

Quelques petites comparaisons pour terminer :

	Janvier 1895	Février 1895
Actif.....	\$310,742,757	\$310,684,728
Passif.....	225,945,606	225,139,473
Surplus.....	\$ 84,797,151	\$ 85,545,255

Les Sociétés de Bienfaisance.

Avant de continuer notre étude sur les sociétés de bienfaisance, nous devons dire que, depuis que notre premier article a été écrit, nous avons reçu des officiers de la C. M. B. A, des documents concernant cette société, dont nous nous occuperons après l'Alliance Nationale.

Nous avons également reçu du plus haut dignitaire de l'ordre des Forestiers Indépendants la lettre suivante :

Montréal, Qué. 19 mars 1895.

LE PRIX COURANT,
Montréal,

Monsieur l'Editeur,

Je vois avec plaisir dans le No du 15 mars que vous consacrez une étude aux sociétés de bienfaisance; je vous félicite de cette excellente idée, à cause de l'actualité du sujet, et parce que son importance toujours croissante la fait s'imposer à l'attention de tous ceux qui s'occupent de questions financières et sociales.

J'ai cependant lu avec surprise ce qui concerne l'Ordre Indépendant des Forestiers que je représente, lorsque vous dites que les officiers de cette société, à qui vous aviez demandé des renseignements, n'ont pas jugé à propos de vous répondre.

Je ne sais si vous vous êtes adressé à quelqu'un qui était en état de vous donner les renseignements voulus; mais pour ma part, je n'ai certainement reçu aucune demande de cette nature.

Soyez assuré, cher Monsieur, que loin de fuir la publicité et la comparaison avec nos sociétés-sœurs, nous sommes toujours heureux de placer notre système, nos calculs, nos résultats devant le public et surtout devant ceux qui peuvent s'occuper de questions financières en conséquence de cause, et juger avec impartialité.

Aussi me ferait-il plaisir, cher Monsieur, de vous fournir tous les documents et tous les renseignements que vous désirez sur notre Ordre, s'il en est temps encore, dans la conviction où je suis que votre étude sera juste et impartiale; car j'apprécie pleinement l'importance d'une telle étude publiée dans une revue de la valeur du "PRIX COURANT."

Veillez me croire, cher Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

VICTOR MORIN.

Haut Chef Forestier.

Nous profiterons de l'offre de M. Morin et l'étude sur l'Ordre Indépendant des Forestiers paraîtra à son rang. Nous allons maintenant nous occuper de

L'UNION ST-PIERRE.

La charte primitive de l'Union St Pierre date de 1862; elle a été amendée en 1865, en 1870 et en 1887, puis refondue en 1890, (53 Vic. Chapitre 89). L'Union St Pierre est une fille de l'Union St-Joseph, procédant des mêmes idées